

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2020

Etaient présents : Mesdames et Messieurs DELAIGUE Dominique, TROMPEAU Jean-François, LERAT Catherine, DEFEZ Gérard, LABELLE Sylvie, DEJOLLAT Daniel, PESSIONNE Alain, BONDOUX Christel, TRAVERS Jean-Claude, SCHOUMACHER Michel, LE FLEM Laurence, JOLY Claire, CAILLAUD Stéphane, CORBEAU Nathalie, LHERPINIERE Gilles, PRAULY Jean-Claude, RIVIERE Stéphane, TANCHOUX Maryline, GAGNOT Cécile, ROBIN Wilfried, JACQUET Alain, DENIS Christian, MULTON Jean-Michel, HOUSSIN Patrice, ROLLET Didier, LIAUDOIS Michel, CONFOLANT Patrice, CHAMPIGNY Daniel, JEUNESSE Hervé, MERIOT Claude, JOLIVET Martine, BAUDOUX Régine, CAILLAUD Roland, REMBAULT Alain-Marie, AUBRY Andrée, WILLIAMS Richard, VACHAUD Edith, SERVEUX Claude, BERNARD Thierry, LAMOUREUX Bérénice, CHEZEAUX Jean-Louis, TIENNAULT Michel, MATHE Raymond, DRUI Martial, CALAS Elisabeth, LACOU Lydie, DAVAILLAUD Véronique, GUENAND Thierry, HERVO Dominique, DAMET Joël.

### DESIGNATION DES MEMBRES QUI REPRESENTERONT LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU SMABCAC

Titulaires : LIAUDOIS Michel, PESSIONNE Alain, DAMET Joël, HERVO Dominique, JACQUET Alain, VACHAUD Edith, MERIOT Claude, LACOU Lydie, LHERPINIERE Gilles, AUBRY Renée, BONDOUX Christelle

Suppléants : SCHOUMACHER Michel, MATHE Raymond, JEUNESSE Hervé, CHAMPIGNY Daniel, CHEZEAUX Jean-Louis, DEFEZ Gérard, DARNAULT Joël, ROBIN Wilfried, DARREAU Jean-Pierre, LERAT Catherine, DRUI Martial.

### CNAS

1 membre : Claude MERIOT

### COMITE TECHNIQUE ET COMITE HYGIENE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Titulaires : MERIOT Claude, DEFEZ Gérard, VACHAUD Edith

Suppléants : CORBEAU Nathalie, Joël DARNAULT, DRUI Martial

### BASE DE PLEIN AIR

Titulaire : HERVO Dominique, Suppléant : Wilfried ROBIN

### COMMISSION PARITAIRE DE LA CAF

1 Membre : Claude MERIOT

### INITIATIVE BRENNE

1 Membre : Gérard DEFEZ

### MISSION LOCALE

Madame Nathalie CORBEAU, Messieurs Daniel CHAMPIGNY, Dominique HERVO

### SDEI

1 membre : Claude MERIOT

### PNR Brenne :

Monsieur Stéphane RIVIERE suppléant (remplace Monsieur Stéphane CAILLAUD qui représente déjà une autre collectivité en tant que titulaire).

## ACTIONS ECONOMIQUES

Le crédit bail du budget annexe PTS arrive à terme le 1<sup>er</sup> Octobre 2020. Le Conseil Communautaire, à l'unanimité autorise la cession pour l'euro symbolique et autorise le Président à clore ce budget annexe quand toutes les écritures comptables seront passées.

Méthanisation : Le prix d'acquisition des parcelles est fixé à 88 065,95 €

Commerce de Rosnay : un projet est à l'étude pour la reprise de l'ancienne épicerie boulangerie

### COMMISSION INTERCOMMUNALE IMPOTS DIRECTS

Une liste de 40 noms est proposée à Monsieur le Directeur Départemental des finances publiques. Les commissaires doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre âgés de 18 ans au moins ;
- Etre de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'union européenne ;
- Jouir de leurs droits civils ;
- Etre inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres (taxe foncière, taxe d'habitation ou cotisation foncière des entreprises) ;
- Etre familiarisés avec les circonstances locales ;

- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.  
Monsieur le Directeur Départemental des finances publiques choisira 10 titulaires et 10 suppléants. Le Président de la Communauté de Communes est membre de droit.

### **POUVOIR DE POLICE SPECIALE**

Le Conseil Communautaire renonce au pouvoir de police spéciale concernant la voirie d'intérêt communautaire, la collecte des déchets ménagers, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage et en matière d'habitat.

### **DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire décide d'instaurer le droit de préemption urbain sur les zones U et NA ou AU des POS et des PLU en vigueur, de déléguer ce droit au Président de la Communauté de Communes pour qu'il puisse l'exercer au sein des zones UY des POS/PLU et A des Cartes Communales, mais surtout de déléguer ce droit aux communes dotées d'un POS ou d'un PLU approuvé, ou d'une Carte Communale, afin qu'elles l'exercent, en tant que de besoin, sur les secteurs restant, en vue de réaliser des actions ou des opérations communales.

### **PLUi**

Le COPIL est composé de : Thierry BERNARD, Dominique HERVO, Claude MERIOT, Gérard DEFEZ, Alain JACQUET, Edith VACHAUD, Michel LIAUDOIS, Hervé JEUNESSE, Stéphane CAILLAUD, Jérôme PERRIN, Martial DRUI.

Le Vice-Président Thierry BERNARD fait part d'un avis défavorable du Préfet, indique que le bureau d'étude va retravailler pour prendre en compte les remarques et précise que la prochaine délibération d'arrêt du PLUi sera prise à la majorité qualifiée.

Il demande aux maires que les dossiers d'instruction du droit des sols soient transmis au service instructeur au fur et à mesure de l'arrivée en mairie. En effet, quand les dossiers sont transmis au dernier moment, les délais d'instruction sont difficiles à respecter.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique a versé à la Communauté de Communes une somme de 1 600 € pour permettre à un agent de s'équiper en prothèses auditives. Le Conseil Communautaire autorise le Président à reverser cette somme à l'agent qui a supporté la dépense.

Il convient d'autoriser le Président à signer une convention avec Loïse ROFFET qui va effectuer sa formation BPJEPS au sein du service animation. Cette formation sera préfinancée par la Communauté de Communes et remboursée mensuellement par prélèvement sur son salaire.

Tarifs réseau chaleur : Le Conseil Communautaire adopte les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2020 :

#### **LE BLANC**

- R1 : 51.25 € HT par MWh consommé
- R2 : 40,89 € HT par kW souscrit et par an au titre de l'abonnement

#### **LE BLANC pour les logements OPAC**

- R1 : 51.25€ HT par MWh consommé
- R2 : 28,44 € par kW souscrit et par an au titre de l'abonnement

Monsieur Lherpinière indique que l'utilisation du réseau de chaleur coûte 20 % plus cher qu'avec les énergies précédemment utilisées. Le Président lui indique qu'il faut aussi prendre en compte l'investissement, le fait d'être raccordé au réseau de chaleur évite d'avoir à changer de chaudière.

Rentrée scolaire : le vice-président Daniel CHAMPIGNY indique que la rentrée s'est bien passée dans le respect des mesures sanitaires. Un agent a été détecté positif à la COVID 19. Les enseignants et les personnes contact ont été mis en quatorzaine.

Lecture publique : Le Vice-Président Daniel CHAMPIGNY indique que la commune de Concremiers a sollicité la Communauté de Communes pour la rénovation du rez de chaussée d'un immeuble situé à côté de la mairie, afin d'y transférer la bibliothèque.

Le Président et les Vice-Présidents proposent les commissions suivantes :

Gérard DEFEZ : Action Economique

Alain JACQUET : Rivières, Equipe verte, Energie, Développement durable

Daniel CHAMPIGNY : Education, Bibliothèques, Lecture Publique, Culture

Nathalie CORBEAU : Petite enfance, accueil de loisirs, Cantines, Garderies,

Dominique HERVO : Tourisme, Equipements de loisirs, Animations estivales, Voie verte

Thierry BERNARD : Plui, Urbanisme

Jérôme PERRIN n'a pas de commission puisqu'il est chargé des bâtiments, il interviendra dans chacune des commissions où ce sera nécessaire ; sa compétence étant transversale par rapport aux autres.

Les élus peuvent donc s'inscrire dans la ou les commissions de leur choix.